

Rapport d'activité

2



© Bruno Cohen



© Bruno Cohen



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport d'Activité 2023 de notre Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV).

Cette publication permet de présenter notre collectivité et les actions qu'elle a menées tout au long de l'année civile. Et si elle répond aux obligations définies par la loi, elle permet également à la collectivité de rendre compte du travail accompli, au service des habitants et des entreprises de Retz-en-Valois.

L'année 2023 s'est révélée particulièrement riche en événements pour notre territoire.

Notre collectivité a souhaité s'engager dans un partenariat culturel inédit avec l'Agglomération de la Région de Compiègne et la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise. Ainsi est née la première édition de *Paroles, festival de la langue française du Valois au Compiégnois*. Pari réussi, quelques mois avant l'ouverture de la Cité internationale de la langue française, au sein du Château de Villers-Cotterêts. Le rayonnement de notre territoire et du Valois s'en trouvent renforcés.

Autre événement majeur : la 3^{ème} édition de la Foire-Expo Retz-en-Valois, particulièrement réussie, et qui marque l'engagement fort de notre collectivité pour le développement économique local.

Nous espérons que ces pages vous permettront de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble des missions qui nous sont confiées et pour lesquelles agents et élus se sont mobilisés pendant l'année 2023.

Bonne lecture !

Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté
de Communes Retz-en-Valois

Sommaire

3

**Présentation
de la collectivité**

6

Services administratifs

- Ressources humaines
- Marchés publics
- Service juridique
- Service communication

9

Finances

- Subventions
- Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement
- Finances de la Communauté de Communes
- Résultats de l'exercice des budgets annexes 2023

14

Services techniques

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif (ANC)
- GEMAPI
- Eau potable
- Gestion des déchets
- Voirie
- Voie verte

19

**Aménagement
du territoire**

- Habitat
- Urbanisme et énergies renouvelables
- Système d'information géographique (SIG)

22

**Développement
économique**

23

Transport

24

**Services à
la population**

26

Enfance-Jeunesse

- Service Enfance - Jeunesse
- Relais Petite Enfance

28

Social

- Chantiers d'insertion

29

Biodiversité

- Natura 2000
- Atlas de la Biodiversité Communale

30

Tourisme

32

**Équipements
et actions culturelles
et sportifs**

- École de Musique Intercommunale (EMI) et actions culturelles
- Interventions musicales en milieu scolaire et EHPAD
- Piscine intercommunale
- Interventions sportives en milieu scolaire
- Manifestation sportive

**Le rapport d'activité Retz-en-Valois est une publication
de la Communauté de Communes**

Directeur de la publication :
Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef :
Service communication

**Conception, réalisation
et impression :**

DonCameleon.fr



Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches © Adobe Stock

N° ISSN : 2679-5213 (imprimé)

N° ISSN : 2777-4767 (en ligne)

La Communauté de Communes Retz-en-Valois

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a la chance de bénéficier d'un territoire historique et de richesses naturelles. Le ru de Retz y prend sa source et la traverse, tandis que la forêt du même nom offre un écrin de verdure à ses habitants ; Le terme « Valois » y a été accolé faisant ainsi référence à l'ancien duché de Valois, dont la CCRV occupe aujourd'hui la partie axonaise.

Véritable pôle intermédiaire entre Soissons, Crépy-en-Valois et Château-Thierry, la Communauté de Communes Retz-en-Valois répond aux différents enjeux que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, la protection de l'environnement, le maintien du cadre de vie et des services à la population.

**Au 1^{er} janvier 2023,
la Communauté de Communes
Retz-en-Valois c'est :**



54
communes



28 935
habitants



100
agents impliqués
sur 10 sites



537
km²



10 vice-présidents
10 membres de bureau
82 conseillers communautaires



Une localisation proche des grands pôles



35 min.
Roissy-Charles de Gaulle



1h
Paris et Reims

1h25
Amiens

1h50
Lille

**Riche de son patrimoine
architectural et de sa forêt**



13 000



Les compétences de la CCRV



Aménagement du territoire¹

Application du droit des sols
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
Politique du logement et du cadre de vie
Création, aménagement et entretien
de la voirie d'intérêt communautaire



Eau et Assainissement¹

Eau potable
Assainissement collectif
Assainissement non collectif
Gestion des milieux
aquatiques et prévention
des inondations (GEMAPI)



Développement économique¹

Zones d'activité
Soutien au commerce



Tourisme¹



Environnement²

Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
Déchèteries
Protection et mise en valeur de l'environnement
(Natura 2000, Atlas de la Biodiversité)

Services aux communes et à la population

Actions sociales²

Chantiers d'insertion
Épicerie sociale

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Création et gestion de maisons de services au public (France services)
Déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire
Maisons de santé pluriprofessionnelles



Transport²

Organisation du transport collectif



Équipements et actions culturelles et sportifs²

Piscine intercommunale

École de musique intercommunale (enseignement, évaluations, concerts)
Animations sportives auprès des enfants scolarisés dans les communes rurales
Événements culturels (conférences, expositions, théâtre)
Événements sportifs (challenge pétanque, Rando-cyclo)



Enfance-Jeunesse²

Coordination et accompagnement
d'une politique Enfance-Jeunesse
Relais Petite Enfance



Services administratifs

AGENTS

3



Ressources Humaines

Le service des Ressources Humaines assure les principales missions suivantes :

Accompagnement, conseil et veille juridique

- Actualiser les bases de données
- Mettre en œuvre les nouvelles réglementations
- Conseil auprès de la Direction et des élus à travers des présentations et des rendez-vous individuels et collectifs, par service ou en assemblée plénière.
- Carrières des agents
- Production de 317 arrêtés et contrats de travail
- Explications et échanges avec les agents

Recrutements

- 15 procédures de recrutements menées
- Instauration d'une politique de recrutement et d'une procédure écrite pour chaque poste et chaque besoin

Paies

- 134 paies en moyenne tous les mois
- 1578 mandats de paies et charges traités par le service RH

Surveillance médicale et conditions de travail

- 51 visites organisées + une vaccination pour 15 agents
- 2 consultations des comités médicaux

Formation

- Organisation de 68 sessions de formation pour 42 agents (inscriptions et suivi)

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences / Gestion de projet

- Travail du projet et proposition de plusieurs solutions opérationnelles
- Analyse des différents projets en RH
- Dé-précarisation des contractuels avec une mise en place de règles menant au CDI

Absentéisme

- 92 arrêts de travail et déclarations associées

Dialogue social

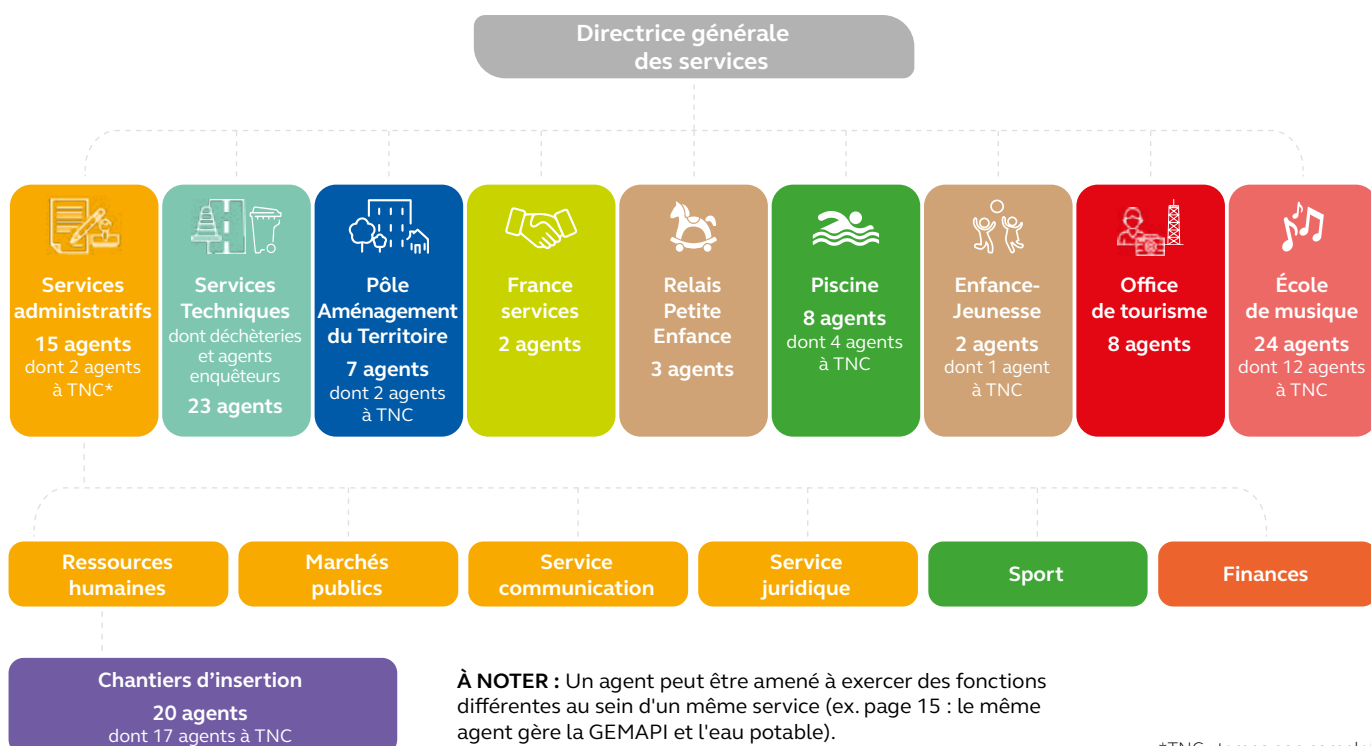
- Organisation de 3 réunions du Comité Social Territorial

Projets menés en 2023

- Revalorisation des critères RIFSEEP¹
- Intégration d'une part de CIA² sur la base de critères objectifs

¹ Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel

² Complément indemnitaire Annuel



AGENT

1



Marchés publics

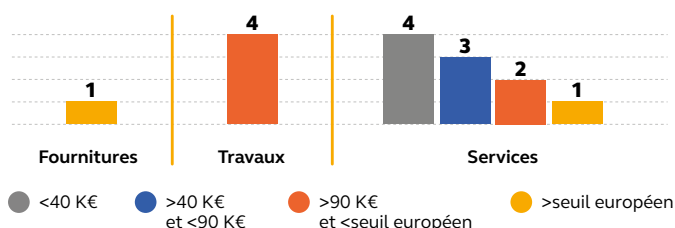
Commande publique

2023 en chiffres :

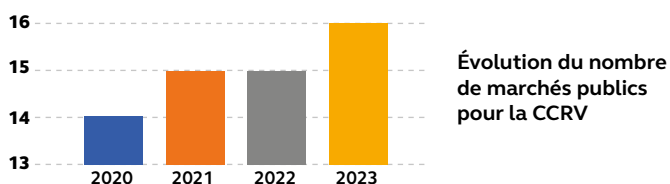
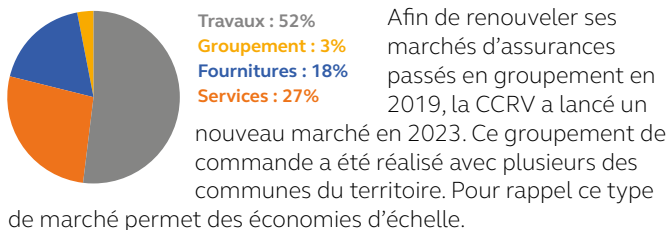
16

consultations ont été lancées par le service commande publique selon tous types de procédures (procédures adaptées, formalisées et négociées), chiffre stable par rapport à 2022.

Types de marchés publics



Volume des marchés publics en 2023



Les principaux marchés conclus en 2023

- Travaux d'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (site principal)

1 193 589 € HT

pour 12 mois et pour un début de travaux en 2024

- Travaux d'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (site provisoire)

228 336 € HT

pour 12 mois et pour une installation début 2024

- Réparations ponctuelles des voies intercommunales sur le territoire de la CCRV

Montant maximum

400 000 € HT

sur 48 mois

- Fourniture de bennes pour les déchèteries de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

Montant maximum

200 000 € HT

sur 48 mois

- Organisation de séjours pour des enfants de 8 à 15 ans en février et en juillet hors du territoire de la CCRV

Montant maximum des deux lots

30 000 € HT

par année de marché sur 36 mois

AGENT

1



Service juridique

Le service juridique est composé d'une juriste, dont voici les principales missions :

1. Assistance et conseil juridique auprès des services et élus

- Conseils juridiques dans le cadre des différents projets et des diverses procédures
- Examen de la régularité juridique et / ou rédaction des actes administratifs et contrats
- Sensibilisation sur les risques encourus
- Assistance aux services et élus sur toute question juridique

2. Gestion des assurances

- Déclaration et suivi des dossiers

de sinistres

- Relations avec les assurances
- Gestion des contrats

3. Gestion des précontentieux et contentieux juridiques

- Suivi des procédures
- Rédaction de courriers divers et de mémoires devant les juridictions
- Échanges avec les avocats
- Suivi des décisions de justice et de leur application

4. Déléguée à la protection des données

- Chargée de la mise en conformité aux règles du RGPD
- Informations et conseils auprès des services sur la gestion des

données personnelles

- Tenue et actualisation du registre des données personnelles
- Interlocutrice concernant les demandes des usagers relatives à leurs données personnelles (courriel : dpo@retzenvalois.fr)

5. Préparation des dossiers de Bureaux et Conseils communautaires

- Relecture et / ou rédaction des notes de synthèse et délibérations, en lien avec la DGS

6. Veille juridique et prospective en lien avec les statuts et les activités de la CCRV

7. Missions complémentaires d'agent délégué et correspondant CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Dossiers du service juridique sur l'année 2023 :

Conseils juridiques divers

7 68

Contentieux

7 2

Sinistres

13 5

Bureaux / Conseils communautaires

12

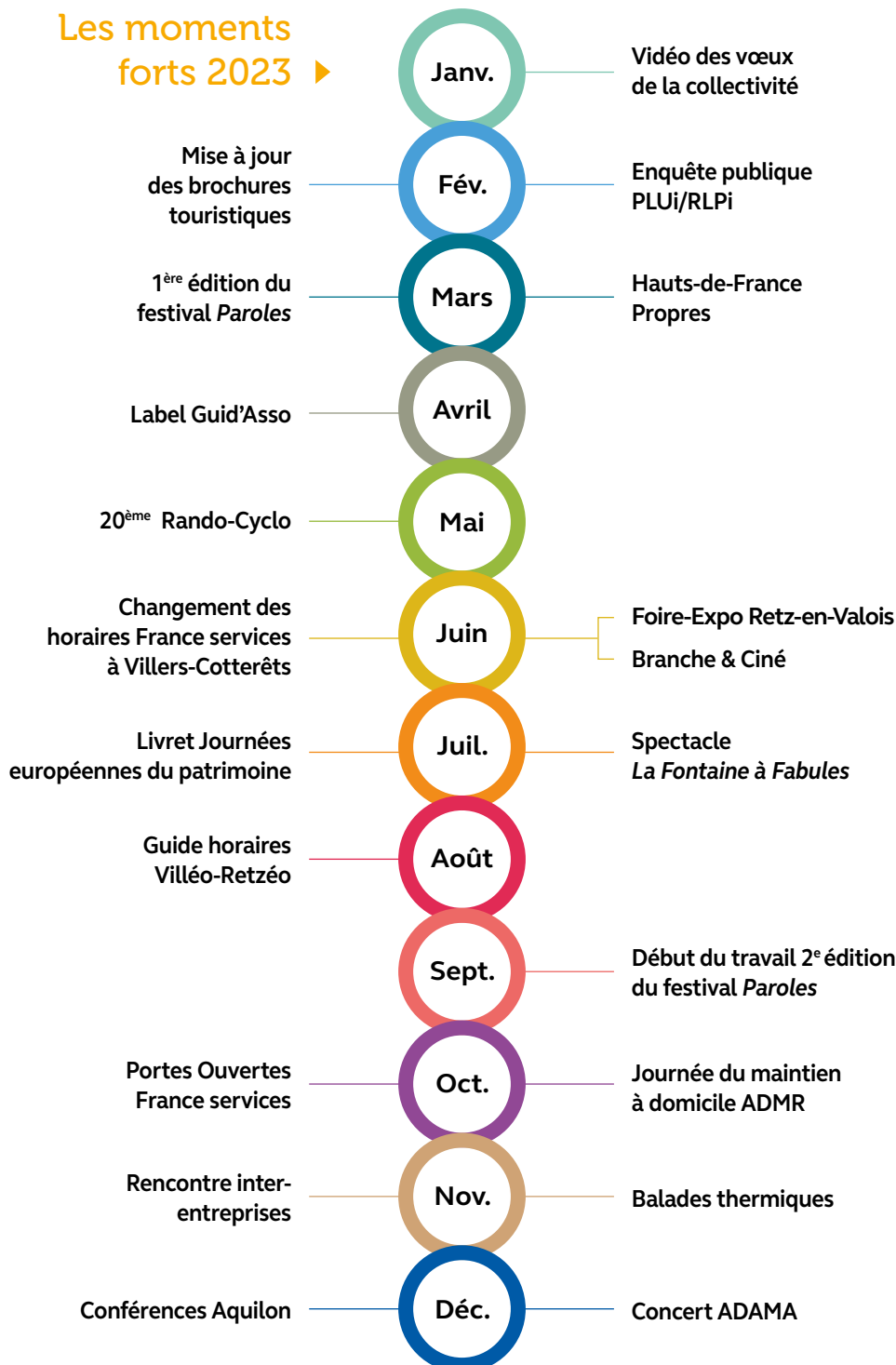
● En cours ● Traités



Service communication

Le service communication travaille en collaboration avec l'ensemble des services de la CCRV afin de promouvoir les actions menées auprès des 54 communes et des habitants du territoire. Il organise aussi les événements internes et externes de la collectivité, intervient sur les dossiers de partenariat et peut être amené à conseiller les acteurs du territoire sur leur actions de communication. Son objectif principal est de faire connaître la collectivité, tant par les services qu'elle propose que par les compétences que la loi lui attribue. Cette transversalité offre ainsi des missions extrêmement variées aux agents de ce service.

Les moments forts 2023 ►



Le quotidien du service communication c'est :

- La gestion de l'information en ligne :
 - ✓ Site internet
 - ✓ Page Facebook
 - ✓ Application PanneauPocket
- La gestion des publications papier (planning, chemin de fer, rédaction, BAT et distribution) :
 - ✓ Journal communautaire (parution 3 fois par an)
 - ✓ Rapport d'activité (annuel)
 - ✓ Agenda CCRV (semestriel distribué avec le journal)
- La création de supports graphiques (affiches, flyers, invitations...)
- La gestion des relations presse
- La promotion des événements de la collectivité (concerts de l'EMI, sorties touristiques, événements sportifs etc.)
- Le relais de la communication des événements des communes et partenaires
- La gestion des événements officiels (inaugurations,...)
- La communication et les événements internes
- La création de signalétique

Subventions

La Communauté de Communes Retz-en-Valois a perçu des subventions de l'État, de la région Hauts-de-France, du département de l'Aisne et de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Ces subventions ont apporté un soutien aux projets de réfection de voirie, d'assainissement, des voies vertes, à la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelles à villers-Cotterêts, ou encore pour le dispositif « Petites villes de demain » et « France services ».

Montant des subventions 2022

● Montant de la subvention ● Montant du projet

Petites Villes de Demain

ANAH¹/ANCT²

15 490€

31 983€

France services Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts - fonctionnement

FNADT³

40 000€

Mise en place de la tarification éco-responsable

ADEME⁴

143 680€

907 982€

Mise en place de barrières de quais dans les déchèteries

DETR⁵

31 026€

75 000€

Travaux de voirie sur le territoire de la CCRV

APV⁶

92 868€

295 419€

Pose de réseaux d'assainissement sur la commune de Vic-sur-Aisne

Département de l'Aisne

15 662€

269 440€

Réseaux d'assainissement de Vic-sur-Aisne (études)

AESN⁷

13 966€

33 518€

Extension d'une Maison de Santé pluriprofessionnelle

DETR⁵

197 012€

1 751 220€

Voie verte Montigny-Lengrain à Mercin-et-Vaux (complément aux aides perçues depuis 2018 pour 1 509 320€)

DREAL⁸/DSIL⁹/API¹⁰

745 962€

4 877 621€

¹ Agence Nationale de l'Habitat

² Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

³ Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire

⁴ Agence pour la transition écologique

⁵ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

⁶ Aisne Partenariat Voirie

⁷ Agence Eau Seine Normandie

⁸ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

⁹ Dotation de Soutien à l'Investissement Local

¹⁰ Aisne Partenariat Investissement

Principales dépenses de fonctionnement et d'investissement *

- Marchés de collecte des déchets

2 085 000 €

- Service de transport à la demande et lignes urbaines

908 000 €

- Acquisition de bacs de collecte pour les administrés sur l'ensemble des 54 communes (mise en place de la tarification éco-responsable)

179 000 €

- Contribution annuelle à la fibre optique

650 000 €

- Réfection des voiries communautaires (investissement)

300 000 €

- Réfection des voiries communautaires dont nids de poule et fauchage des accotements (fonctionnement)

148 900 €

- Matériel informatique

51 600 €

- Élaboration du Règlement Local de la Publicité intercommunale et Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

87 250 €

- Frais d'études (Voie verte – étude d'impact – diagnostic bâtiments)

111 600 €

- Acquisition de composteurs

26 100€

- Achat d'instruments pour les élèves de l'Ecole de Musique Intercommunale

8 700 €

- Création de la voie verte entre Pernant et Montigny-Lengrain

2 349 000€

* chiffres arrondis



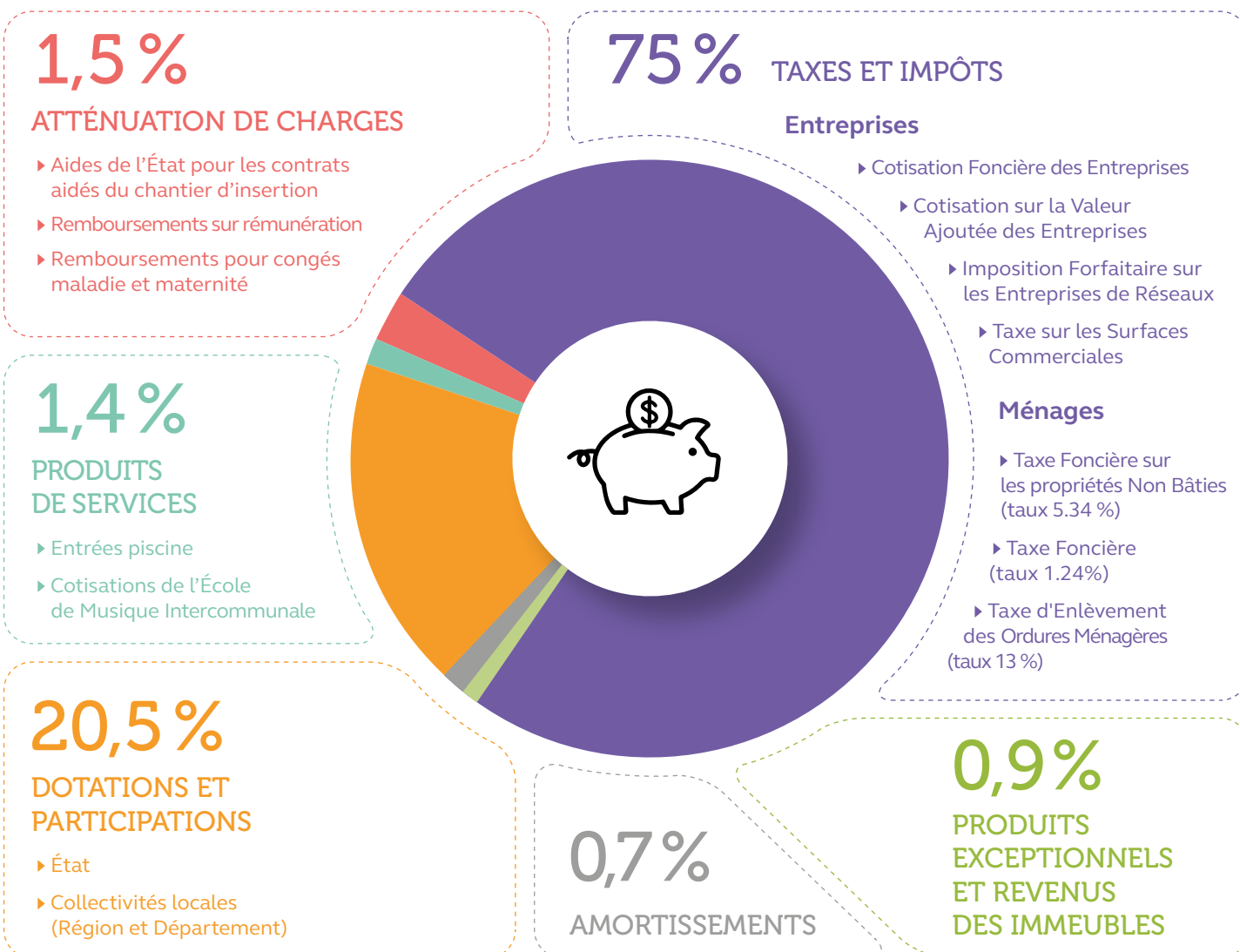
Finances de la Communauté de Communes

En 2023, la CCRV a géré un budget de fonctionnement de près de 18 millions d'euros (hors excédent reporté) au sein de son budget principal. Nous vous présentons ici les grandes lignes, que l'on retrouve d'une année sur l'autre.

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4 284 573 €	2 544 255 €	16 571 857 €	18 378 166 €

Les résultats apparaissent hors excédents reportés de 2022 (576 177 € en investissement et 5 592 096 € en fonctionnement).

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

28,5% 28,6%

ATTÉNUATION
DE PRODUITS

- POUR 84% :
reversement
aux communes
(fiscalité, transfert
de compétence)
- POUR 16% :
FNGIR (Fonds
National de
garantie
individuelle
de ressources)*

*Ce fonds, géré
par l'État, permet
de diminuer les
inégalités de
ressources
fiscales entre
les collectivités.
Il consiste à
prélever une
partie des
ressources
de certaines
intercommunalités
et communes
pour la reverser
à celles moins
favorisées.

CHARGES
À CARACTÈRE
GÉNÉRAL

- Enlèvement
et traitement
des ordures
ménagères
- Eau, électricité,
gaz pour le
chauffage
de la piscine
et des locaux
- Prestations
de services dont
transport à
la demande et
lignes urbaines
- Acquisition de
petits matériels
- Organisation
d'événements
- Entretien
des terrains

22,3%

CHARGES
DE PERSONNEL

- 67 temps complets
36 temps
non complets*
- Gestion des
2 déchèteries
- Gestion de
la piscine
- Fonctionnement
de l'office
de tourisme
- École de Musique
intercommunale
- Enfance-Jeunesse
dont RPE
(Relais Petite
Enfance)
- Services
techniques
- Pôle
aménagement
du territoire
(dont urbanisme)
- Services
administratifs

*Chiffres lissés
sur l'année

En 2023, la CCRV a investi 4 millions
d'euros dans des projets, dont
certains se poursuivront en 2024 :



- Élaboration du Règlement Local
de Publicité intercommunal (RLPi).
Révision du Plan Local d'Urbanisme
intercommunal (PLUi)



- Déploiement de la fibre optique



- Travaux de voirie pour les communes



- Aides aux communes pour
l'investissement (Fonds de concours)



- Mise en place de la tarification
éco-responsible :
- achats de bacs
- achats de composteurs



- Création de la voie verte entre Pernant
et Montigny-Lengrain

14,3%

AUTRES
CHARGES
DE GESTION
COURANTE

- Adhésions
(type Syndicat
des Déchets...)
- Indemnités
- Subventions
et contributions
obligatoires

6,05%

AMORTISSEMENTS

0,25%

CHARGES
FINANCIÈRES
EXCEPTIONNELLES

- Intérêts
d'emprunt

Résultats de l'exercice des budgets annexes 2023 (hors excédents)

Budget annexe Assainissement Collectif

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 832 463 €	1 555 393 €	1 428 565 €	1 499 909 €

Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
282 173 €	226 482 €	86 690 €	107 316 €

Budget annexe Hôtel d'entreprises

Gestion d'un bâtiment à vocation économique situé impasse du Chênois à Villers-Cotterêts
(location de 4 cellules de 250m²)

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
59 588 €	61 356 €	72 376 €	72 517 €



Chantier assainissement collectif



Chantier assainissement non collectif



Hôtel d'entreprises à Villers-Cotterêts

Budget annexe office du tourisme

Budget en régie d'autonomie financière

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 €	0 €	84 988 €	50 964 €

Budget annexe opérations immobilières

Budget à vocation économique

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
37 180 €	37 180 €	37 180 €	37 180 €

Budget annexe Les Verriers

Aménagement de la zone d'activité *les Verriers* à Villers-Cotterêts, tenue en comptabilité de stocks

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 431 919 €	2 330 489 €	2 338 569 €	2 451 011 €



Office de tourisme intercommunal



Zone d'activité *Les Verriers*

Services techniques

L'assainissement a pour objet la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées. Il peut être collectif ou non collectif.

L'assainissement collectif a pour objet la gestion des eaux usées qui arrivent sur le domaine public. Une fois acheminées via le réseau d'assainissement collectif (communément appelé le tout-à-l'égout) ces eaux sont traitées via des stations d'épuration (6 sur le territoire), et peuvent ensuite être rejetées dans le milieu naturel sans risque de pollution. À contrario, on parle d'**assainissement non collectif** lorsque ces eaux usées sont récupérées dans des équipements d'assainissement individuels et que le traitement est assuré sur la parcelle privée.

AGENTS

3



Assainissement collectif



La CCRV gère 9 communes (Ambleny, Berny-Rivière, Coyolles, La Ferté-Milon, Longpont, Pernant, Ressons-le-Long, Vic-sur-Aisne et Villers-Cotterêts) en Assainissement Collectif dont 6 Stations de Traitement des Eaux Usées. Les réseaux et les Stations d'Épurations sont gérées sous la forme de Délégation de Service Public¹ par les sociétés SAUR et VEOLIA.

La CCRV a réalisé en 2023 :

- Étude sur le traitement contre le H2S² sur les postes de refoulement à Pernant et Coyolles.
- Réhabilitation du réseau rue de la Belle Croix à Longpont
- Réhabilitation par chemisage³ de canalisations à Villers-Cotterêts :
 - Rue du Général Leclerc
 - Place Aristide Briand
 - Rue du général Mangin
 - Rue Alexandre Dumas
- Modélisation 3D du déversoir d'orages « dégrilleur » à Villers-Cotterêts
- Réhabilitation de la canalisation rue de rivière à Vic-sur-Aisne

¹ Délégation de Service Public : la collectivité confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé.

² Gaz incolore.

³ Le chemisage est une méthode de réparation des canalisations par l'intérieur. On enfle « une chaussette étanche » que l'on gonfle et colle dans la canalisation endommagée.

L'assainissement collectif représente :

Linéaire de réseau	Nombre de regards de visite	Nombre de postes de refoulement	Stations de traitement des eaux usées	Curage	Inspections télévisées
130 km	+ de 4 000	41	6	14 km	1,7 km

AGENTS

2



Assainissement non collectif (ANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour rôle de contrôler l'existence et l'implantation des dispositifs d'assainissement, de la conformité de l'exécution, de l'entretien et du bon fonctionnement, avec une périodicité de 6 ans pour ce dernier contrôle.

L'action du SPANC est donc applicable sur l'existant comme sur des nouveaux dispositifs d'ANC, sur des habitations existantes ou des futures constructions. Le SPANC est un service public dont

le budget est indépendant du budget général de la collectivité.

En 2023 il a été réalisé :

- **72** attestations
- **82** diagnostics
- **92** conceptions :
 - 19 neuves – 73 réhabilitations
- **62** bonnes exécutions
- **162** bons fonctionnements

Depuis 2022, 15 communes du territoire de la CCRV bénéficient d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

pour l'étude à la parcelle (50%) et pour les travaux de réhabilitation (forfait de 6 000.00 € maximum).

En 2023, sur 1 309 installations éligibles à ces aides, il y a eu :

• **216 études** (soldées et engagées) = **46 717.50 €**

• **105 travaux de réhabilitations** (soldés et engagés) = **626 308.30 €**

Pour un total de 673 020.80 € financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et 321 dossiers instruits par le SPANC.

AGENT

1



Grand cycle de l'eau¹ / GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) issue des alinéas 1, 2, 5 et 8 de l'article L211-7 du Code de l'environnement définissant le « Grand cycle de l'eau » est assumée sur le territoire par 3 syndicats ainsi que la CCRV.

Les actions entreprises dans le cadre de la GEMAPI sont :

- l'aménagement des bassins versants
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- la défense contre les inondations et contre la mer
- la protection et la restauration des zones humides.

Sur le territoire communautaire, trois syndicats de rivières sont présents :

- le **SAGEBA** gérant le bassin versant de l'Automne
- le **Syndicat du bassin versant de l'Aisne Navigable**
Axonaise intégrant entre autres les rus de la Crise, d'Hozier, de Retz, du Vandy et du Voldon
- le **Syndicat de l'Ourcq Amont et Clignon** gérant entre autres la Savière, l'Ourcq et le ru d'Allan



Ce type d'aménagement constitué de fagots de bois permet de ralentir et de filtrer les écoulements

Divers travaux d'hydraulique douce (comme les fascines, cf photo) et d'étude de ruissellement ont été réalisés et sont présentés sur les sites suivants :

Union-des-syndicats.fr et bassin-automne.fr

AGENT

1



Petit cycle de l'eau² / EAU POTABLE

La gestion de l'eau potable confiée à la CCRV est assurée par 4 syndicats :

- ▶ le **SESV** : Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (45 communes) sesv.fr
- ▶ l'**USESA** : Union des services du Sud de l'Aisne (7 communes) usesa.fr
- ▶ le **SIDEN-SIAN** (1 commune) agenceneligne.noreade.fr
- ▶ le **Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-St-Front** (1 commune)



Interventions 2023 :

- USESA à Villers-Cotterêts (gauche)
- SESV à Puisieux-en-Retz (droite)

Contrat de Territoire et Climat (CTEC)

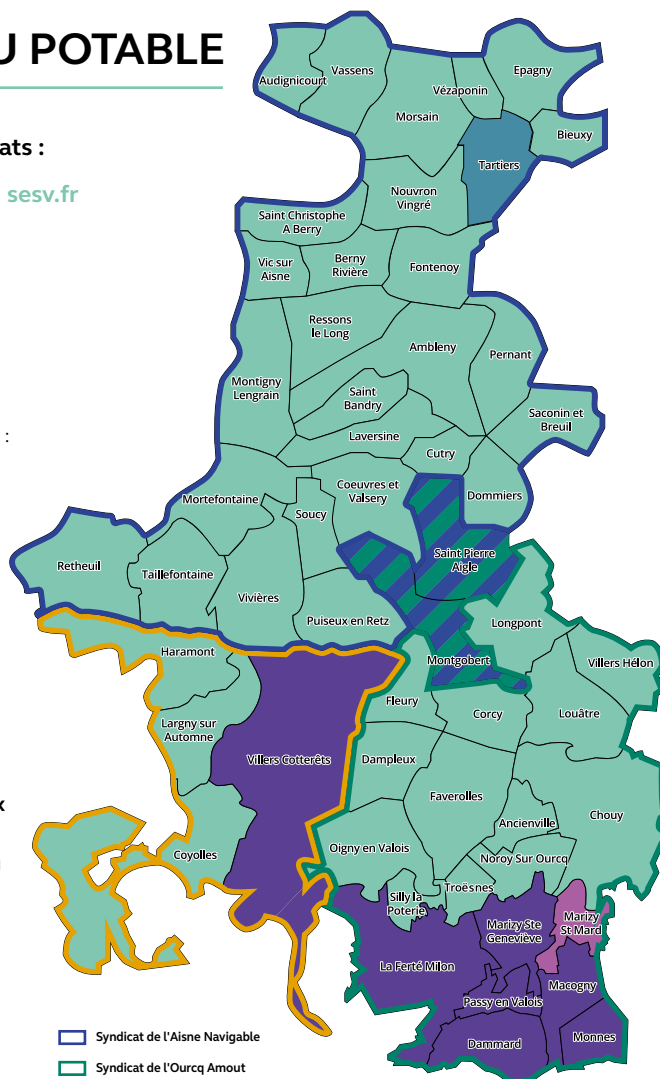
La CCRV s'est engagée dans deux CTEC « Petit Cycle de l'Eau », initiés par l'Agence Seine Normandie sur les secteurs hydrographiques de l'Ourcq Amont et de l'Automne. Ces contrats constituent un engagement entre plusieurs maîtres d'ouvrages et leurs partenaires financiers sur un programme d'études et de travaux d'une durée de 6 ans.

Gestion des eaux sur le territoire :

- Syndicats d'eau potable
- Syndicats de rivières

Syndicats présents :

- SESV
- USESA
- SIDEN-SIAN
- Syndicat des eaux de la Région de Neuilly-Saint-Front
- Syndicat de l'Aisne Navigable
- Syndicat de l'Ourcq Amont
- Présence des deux Syndicats
- SAGEBA



¹ Le grand cycle de l'eau : cycle naturel entre mers, océans, lacs, rivières, atmosphère, sols et végétaux (pluie, ruissellement, évaporation...)

² Le petit cycle de l'eau: correspond à la domestication de l'eau par l'homme (captage, traitement, distribution, assainissement)



Gestion des déchets

La CCRV assure la collecte des déchets en porte-à-porte et en apport volontaire sur les 54 communes de son territoire. Les déchets peuvent également être apportés sur les 2 déchèteries : Ambleny et Villers-Cotterêts. Le traitement de l'ensemble des déchets est délégué au syndicat de traitement départemental : Valor'Aisne.

La collecte en porte-à-porte

L'organisation

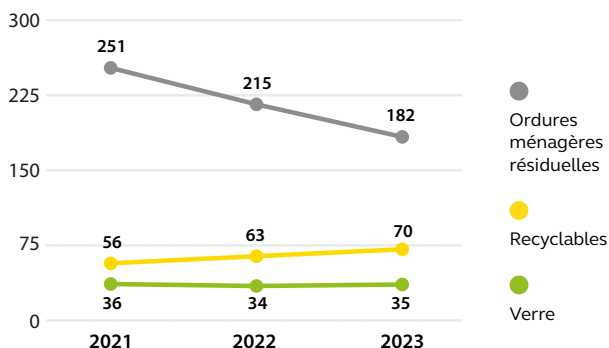
La collecte en porte-à-porte est réalisée sur le territoire par notre prestataire SEPUR, selon les plannings présentés dans les calendriers de collecte.

Nouveauté 2023 : mise en place de la Redevance Spéciale pour les professionnels, les collectivités et les associations. En effet, afin que chacun participe à la hauteur de sa production de déchets, les professionnels se verront exonérés de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères mais paieront une facture directement liée à leur utilisation du service. L'année 2023 a été une année de mise en place notamment grâce au passage des agents du service auprès des entreprises et des collectivités pour enregistrer les besoins et gérer les dossiers.

Depuis le 1^{er} avril 2022, la collecte en porte-à-porte des encombrants s'effectue sur rendez-vous.

► En 2023, 67 ramassages ont été réalisés.

Les chiffres clés (en kg/hab)



L'évolution des tonnages (en tonnes)

	2021	2022	2023	
Verre en apport volontaire Villers-Cotterêts	316,94	297,23	359,26	↗
Verre en porte à porte	677,21	696,26	675,10	=
Recyclables (bac jaune)	1 669,36	1 852,52	2 050,38	↗
Ordures Ménagères (OM)	7 384,10	6 235,98	5 287,89	↘
TOTAL	10 419,13	9 081,99	8 372,63	↘

Les refus de tri

Il s'agit des déchets déposés dans le bac jaune alors que ce ne sont pas des déchets recyclables. Cela correspond aux erreurs de tri.

Les refus de tri sont dirigés vers le Centre d'enfouissement de Grisolles (02) et en valorisation énergétique.

Taux de refus de tri CCRV

2021	21,04 %
2022	25,51 %
2023	26,21 %

► Pour 2023, le surcoût du refus de collecte est estimé à **53 150 € TTC**



Contrôles de bacs

L'ambassadrice de tri est là pour réaliser des suivis de collecte et contrôler les bacs jaunes. Des flyers sont déposés dans les boîtes aux lettres pour indiquer la qualité du tri et les éventuelles erreurs trouvées dans le bac.

Les déchèteries

L'organisation

Les gardiens vous accueillent toute l'année sur les deux déchèteries intercommunales.

Une convention avec la CARCT (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry) permet aux habitants des 12 communes de l'ex-CCOC de se rendre à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front.

Une benne pour les déchets verts reste à disposition des usagers à La Ferté-Milon du 1^{er} avril au 30 octobre.

Carte d'accès déchèterie

L'accès aux déchèteries s'effectue sur présentation d'une carte d'accès. Les particuliers résidant sur la CCRV ont un accès gratuit. Pour les professionnels, l'accès est payant selon le type de déchets. En 2023, 926 cartes ont été délivrées. Pour l'accès à la déchèterie de Neuilly-St-Front, la demande de carte d'accès se fait auprès de la CARCT.



L'évolution des tonnages en déchèterie

	2021	2022	2023
Encombrants	2 392,62	2 081,92	1 880,44
Déchets verts	2 220,42	2 044,94	2 203,84
Bois	648,88	592,64	581,04
Gravats	1 679,64	1 596,64	1 560,80
Métaux	300,78	275,54	270,36
Cartons/papiers	107,30	113,98	133,37
DEA (ameublement)	711,38	724,20	756,94
D3E (électriques et électroniques)	258,27	236,27	269,63
Déchets divers (piles, néons, huiles, pneus,...)	115,84	117,46	117,71
TOTAL	8 435,13	7 783,59	7 774,12

75 666 visites

recensées en 2023 sur les deux déchèteries de l'intercommunalité

Taux de valorisation des apports en déchèteries

2021 : 57,80 %

2022 : 59,25 %

2023 : 62,93 %

3 opérations de collecte de l'amiante

ont été réalisées sur les 2 déchèteries.

C'est 7,76 tonnes collectées et traitées en 2023.

La sensibilisation sur le tri sélectif

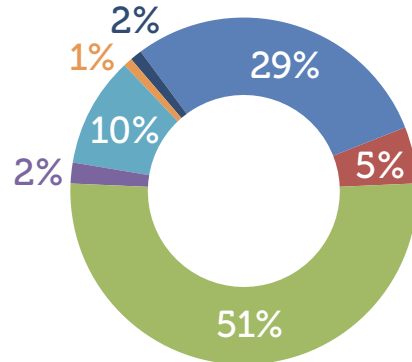
Il s'agit des actions réalisées dans le but de promouvoir le geste de tri sélectif et l'importance de celui-ci, comme par exemple les animations scolaires, des ateliers et des participations aux événements (forum, associations, fêtes...).

- **655 enfants sensibilisés** via les animations scolaires
- **13 suivis de collecte**
- **39 actions de sensibilisation** auprès des habitants des logements collectifs, des professionnels et des associations.

Indicateurs financiers

Les recettes de 2023 proviennent à 73,12 % de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et à 26,87 % des recettes matériaux et soutiens.

Bilan financier des dépenses 2023



Soit 143,40 € HT par habitant
hors recettes et soutiens

- **COLLECTE** (porte-à-porte et apport volontaire : Ordures Ménagères Résiduelles, recyclables, verre en porte à porte et en apport volontaire, déchets verts, encombrants)
- **DÉCHÈTERIE** (transport, location)
- **TRAITEMENT DÉCHÈTERIE ET PORTE-À-PORTE VALOR' AISNE**
- **NEULLY-SAINT-FRONT** (convention)
- **FRAIS DE PERSONNEL**
- **DÉPENSES GLOBALES DE LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE**
- **AUTRES** (vidéo-surveillance, achat sacs amiante, Programme Local de Prévention des Déchets, opération Hauts-de-France propres, frais régie, contribution Citéo, collecte et traitement benne déchets verts de La Ferté-Milon, logiciel de gestion, dépenses charges, achat matériel, réparations diverses)

La prévention des déchets en 2023

Il s'agit de l'ensemble des mesures prises visant à réduire les quantités et la nocivité des déchets produits.

- Offre de composteurs à faible coût : 653 distribués
- Convention avec des établissements scolaires pour la récupération de matériel thermique en déchèterie, afin d'alimenter leurs ateliers de réparation et les cours de maintenance
- Broyage des branchages avec distribution gratuite du paillis

Broyage des branchages

En 2023, la déchèterie d'Ambleny a mis en place le tri des branchages déposés sur des créneaux spécifiques, les gardiens de la déchèterie effectuent le broyage de ces apports afin de réaliser du paillis. Celui-ci est ensuite disponible gratuitement pour tous les usagers du site munis de leur carte de déchèterie, sous réserve de stock.





La CCRV entretient 203.5km de voiries communautaires réparties sur 45 communes du territoire ainsi que sur les zones d'activités existantes. Elle assure le fauchage des accotements 3 fois par an, la réparation ponctuelle de chaussée (nids de poule, fissures et faïençage) et l'investissement dans la réfection de chaussée via l'aide du Département (Programme Aisne Partenariat Voirie : APV)

Chantiers réalisés en 2023 :

- **Audignicourt** - voie communale du Pont Auger sur 700ml : dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouche
- **La Ferté-Milon** - rue St Lazare sur 544 ml : gravillonnage bicouche et enrobé
- **Longpont et Louâtre** - Chemin du bas de Catifet sur 520ml : dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouche
- **Nouvron-Vingré** - Chemin de Tartiers sur 631ml : dérasement d'accotement et enrobé
- **Retheuil** - Chemin de Retheuil à Chelles sur 1582ml : dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouche
- **Saint-Christophe-à-Berry** - voie communale de Cagny à Berry sur 1164ml : dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouche
- **Vassens** - Route d'Autrèche sur 1986ml : dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouche
- **Vivières** - Voie de Vivières à Soucy sur 400ml : dérasement d'accotement puis gravillonnage bicouche



Chiffres clés 2023 :

• **295 420 €**

de travaux d'investissement réalisés

• **93 107 €**

de réparations ponctuelles

Aire des gens du Voyage

La Communauté de Communes agit en faveur des gens du voyage en leur proposant l'accès à une aire d'accueil. Ils peuvent ainsi être accueillis chemin de Compiègne à Villers-Cotterêts, sur une aire composée de 12 places (pour 4 emplacements d'une superficie moyenne de 225 m²) soit 75 m² par place. Depuis 2022, un nouveau gestionnaire a été retenu suite à un groupement de commande réalisé avec 6 collectivités limitrophes dans l'Oise. Il s'agit d'ACGV joignable au 06 70 73 47 97 pour toute information et installation. Une astreinte technique 7j/7 et 24h/24 est disponible : 07 89 07 52 99.



Voie Verte



La CCRV aménage une voie verte au nord de son territoire. Elle reliera celle de Courtieux dans l'Oise à celle de Soissons. Les travaux de la bande de roulement entre Pernant et Montigny-Lengrain, sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée qui longe la RN31, ont été réalisés en 2023 sur 12,7km.

Cette piste de 3m de large en enrobé a été réalisée en concertation et coordination avec la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et Grand Soissons Agglomération pour permettre une continuité géographique, mais également avec les entreprises longées par la Voie Verte, dont Intersnack.

Pour finaliser et mettre en sécurité ce tracé, des travaux de traversée de la RN31 doivent être effectués. En 2024, un gravillonnage de couleur rouge sera réalisé sur la commune de Montigny-Lengrain au niveau du carrefour de la Vache Noire. Lors de la dernière phase de travaux, un ouvrage sera construit sous la RN31, au lieu-dit Le Cul Froid, dès l'obtention des autorisations nécessaires.

Aménagement du territoire

AGENT

1



Habitat

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Document cadre qui définit la stratégie de l'intercommunalité en matière de logement et d'hébergement, le PLH adopté le 10 décembre 2021 définit les 4 orientations stratégiques suivantes :

- 1 **Améliorer le parc existant**
et lutter contre la vacance
- 2 **Adapter la production de logements**
aux besoins réels
- 3 **Favoriser l'accès et le maintien dans le logement**
des publics spécifiques
- 4 **Animer et suivre la politique**
de l'habitat

Ces orientations se déclinent en un programme d'actions comportant une quarantaine de mesures.

L'amélioration du parc de logements existant constitue un enjeu majeur pour le territoire. Afin d'accompagner les ménages dans la rénovation ou l'adaptation de leur logement, la CCRV apporte un soutien financier dans le cadre des dispositifs suivants :

- **Programme d'intérêt Général (PIG) du département de l'Aisne :**

un programme destiné aux ménages modestes qui réalisent des travaux de rénovation ou d'adaptation de leur logement, permettant de mobiliser différents partenaires financeurs (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Région, Conseil Départemental, CCRV...). En 2023, 12 ménages ont été aidés par la CCRV dans le cadre de ce dispositif, correspondant à un montant d'aides versées de 14 346 €, dont 2 476 € alloués pour des travaux d'adaptation du logement au vieillissement et à la perte d'autonomie.

- **Aide intercommunale à la rénovation énergétique des logements privés :**

aide locale ouverte à tous les propriétaires de logements privés, intervenant en complément de MaPrimRénov'. En 2023, 22 ménages ont pu bénéficier de cette aide allouée par la CCRV, pour un montant total de 23 894,64 € versés.

- **Hauts-de-France Pass Rénovation :**

un accompagnement technique et financier qui s'adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs sans conditions de ressources, mais aussi aux communes. L'intégralité des coûts de service (1 200 € ou 1 860 €) est supportée par la CCRV. Ainsi, la CCRV a pris en charge les frais de service pour 6 dossiers en 2023, pour un montant total de 11 160 €.

La CCRV a par ailleurs délibéré en décembre 2023 en faveur de la mise en place d'une aide locale destinée à aider financièrement les ménages qui souhaiteraient adapter leur logement à la perte d'autonomie et au vieillissement. Cette aide entre en vigueur dès janvier 2024.

Guichet Unique de l'Habitat (GUH)

Le Guichet Unique de l'Habitat est un service public de proximité destiné à accompagner les habitants dans leurs projets de travaux de rénovation ou d'adaptation de leur logement.



Des permanences gratuites sont ainsi proposées toutes les semaines par la CCRV dans les communes de Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon et Vic-sur-Aisne. Lors de ces permanences animées par des techniciens de Soliha Aisne, les particuliers peuvent obtenir des renseignements concernant leurs projets de rénovation énergétique ou d'amélioration de leur logement, ainsi que sur les aides et dispositifs d'accompagnement mobilisables.



En 2023, la CCRV a par ailleurs reconduit l'organisation de balades thermiques en partenariat avec Soliha Aisne. Les communes volontaires ont ainsi pu bénéficier de cet événement qui a permis à leurs habitants de découvrir si leur logement semblait bien isolé et de bénéficier de conseils en rénovation énergétique.



Révision du PLUi et élaboration du RLPi



Fin 2020, le Conseil communautaire a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et l'élaboration de son premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi).

À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 8 mars au 7 avril 2023, la CCRV a approuvé la révision du PLUi et le RLPi. Les deux documents sont applicables sur l'ensemble du territoire intercommunal le 29 septembre 2023.

Pour rappel, **le PLUi détermine la politique d'aménagement du territoire** de la CCRV et fixe les règles d'urbanisme applicables dans les 54 communes de la CCRV. **Le RLPi** quant à lui est un document qui **détermine les règles en matière d'affichage publicitaire**, d'enseignes et de pré-enseignes. Il régit la localisation, les formats et l'implantation de ces dispositifs de façon à rendre cohérent et harmonieux cet affichage sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Afin d'aider les commerçants, exploitants ou afficheurs qui souhaiteraient installer un support, la CCRV a édité un guide pratique du RLPi. Ce guide, téléchargeable sur le site Internet de la Communauté de Communes, a pour vocation d'expliquer et d'illustrer la réglementation nationale et locale en matière de publicité, enseignes et préenseignes.



Instruction des demandes d'autorisation

Le service commun de l'application du droit des sols (SCADS) intervient en prestation de services pour l'ensemble des 54 communes

du territoire depuis l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Après réception et enregistrement des demandes d'autorisations déposées directement dans les communes, les agents instructeurs, à l'aide d'un logiciel métier, vérifient leur complétude, instruisent les dossiers et rédigent les propositions d'arrêtés qui sont ensuite validées et signées par les maires. Pour rappel, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent s'effectuer sous forme électronique. Ce dispositif numérique permet aux habitants des 54 communes de déposer gratuitement leurs demandes d'urbanisme par voie dématérialisée.

🌐 Rendez-vous sur le site Internet de la CCRV, rubrique :
Vie pratique > Urbanisme > Autorisation d'urbanisme

1 420 dossiers ont été traités en 2023

(dont 203 dossiers dématérialisés soit + 75 par rapport à 2022), répartis de la manière suivante :

- **665 certificats d'urbanisme d'information (CUa)**
- **65 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB)**
dont 45 accords
- **544 déclarations préalables de travaux (DP)**
dont 415 accords
- **124 permis de construire (PC/PCMI)**
dont 101 accords
- **16 permis de démolir (PD)** dont 16 accords
- **6 permis d'aménager (PA)** dont 6 accords

Les agents ont reçu de nombreux particuliers et professionnels en rendez-vous tout au long de l'année notamment pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et en vérifier la faisabilité.

Par ailleurs, les agents ont effectué plusieurs visites de terrain, notamment pour vérifier la conformité des constructions. Ils sont en relation permanente avec les mairies, les services techniques de la CCRV et les services extérieurs dont l'avis est important pour l'instruction des différents dossiers (gestionnaires de réseaux, pompiers, accessibilité, architecte des bâtiments de France...).

Permanences conseil

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne (CAUE)** propose, en partenariat avec la CCRV, des permanences gratuites une fois par mois visant à conseiller et accompagner les particuliers, architectes et autres porteurs de projets dans la conception de leur projet et dossier de demande d'urbanisme.

Depuis septembre 2023, la CCRV s'est également associée avec **l'architecte des bâtiments de France** afin de proposer des permanences aux pétitionnaires sur les questions d'intégration lorsque leur projet se situe en périmètre de protection d'un monument historique.

Depuis septembre, l'architecte des bâtiments de France a pu réaliser 2 permanences pour 7 projets. Ces permanences continueront en 2024 au rythme d'une par mois.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) incite les communes à identifier sur leur territoire des zones favorables à l'implantation d'énergies renouvelables.

Dans ce cadre et au vu du délai restreint de mise en œuvre, la Communauté de Communes a pu proposer un **accompagnement technique aux communes** afin de faciliter leurs démarches et processus d'identification des zones par type de filière, notamment par la tenue de réunions et ateliers à destination des élus du territoire.

Suite aux travaux des communes, concertations et arrêts des cartographies, la Communauté de Communes a pu recenser les délibérations prises par les communes et l'ensemble des zones proposées dans une carte générale, procéder au débat prévu par la loi, et transmettre ces éléments au référent préfectoral unique.

Ces données feront l'objet en 2024 d'études par le référent préfectoral et le comité régional de l'énergie afin de déterminer si les propositions répondent aux objectifs régionaux attendus.

Le bilan de cet accompagnement est très positif et fait de notre Communauté de Communes, **l'intercommunalité avec le meilleur taux de réponse du département à ce jour** et permet une représentation sur le territoire de l'ensemble des types d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, méthanisation, éolien, biomasse et hydroélectricité).

AGENT

1



Système d'information géographique (SIG)

La Communauté de Communes met à disposition de ses administrés, de ses communes et de ses agents un outil de cartographie appelé Système d'information géographique (SIG).

Ce logiciel permet de représenter et analyser des informations localisées, référencées selon leurs coordonnées géographiques, et de les extraire sous forme de carte servant d'outil de communication ou de décision.

Petit à petit, le SIG Intercommunal poursuit son évolution pour répondre encore plus précisément aux besoins des utilisateurs. Il recense à ce jour les informations cadastrales de la CCRV, le zonage du PLUi ainsi que différentes servitudes et prescriptions applicables aux parcelles, mais aussi les périmètres de protection des monuments historiques, les éléments protégés du patrimoine, le Plan de Prévention du Risque des Inondations (PPRI), ou encore les boisements et leurs périmètres de protection... Certains services à la population y sont également recensés, tels que les arrêts de bus, les parkings, les conteneurs à verre ou à textile des communes, les chemins de randonnée à proximité, les parcs, les écoles, certains commerces et services...

🌐 Ce service est accessible au public via le site Internet de la CCRV, rubrique :

[Vie pratique](#) > [Urbanisme](#) > [Cartographie](#)



Développement économique

AGENT

1



Le service développement économique accompagne les entreprises existantes ou en création dans leurs différents projets : développement, recherche de financements, recrutement, recherche de foncier, transmission/reprise, etc. Il est le contact local pour les dirigeants ou futurs dirigeants d'entreprises notamment pour assurer le relais auprès des partenaires institutionnels ou structures d'accompagnement. Le service est également chargé d'animer le tissu économique par l'organisation d'événements et porte la stratégie de développement économique et de marketing territorial de la collectivité. Il est intégré depuis 2023 au Pôle Aménagement du Territoire, situé à Villers-Cotterêts.

Prêts d'honneur Initiative Aisne

La CCRV est depuis mars 2017, membre du réseau Initiative Aisne, acteur associatif pour l'accompagnement et le financement de la création et reprise d'entreprises sur le département. À ce titre, elle contribue tous les ans au fonds de prêt d'honneur (sans intérêt, ni garantie, permettant de renforcer ses fonds propres). Le service développement économique monte les dossiers des projets locaux avec un besoin de financement identifié, soit en 2023 :

8 projets pour un total de 74 666 € et 26 emplois directs créés ou maintenus.

Convention avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne (CCI Aisne)

Chaque année depuis 2019, la CCRV et la CCI Aisne renouvellent leur convention de partenariat. L'objectif est de mobiliser les conseillers de la Chambre pour aller à la rencontre des entreprises, détecter leurs besoins et le cas échéant proposer un accompagnement adapté. 3 axes d'actions ont été identifiées : appuyer le développement et la compétitivité, favoriser la transmission des entreprises du territoire et développer les pratiques et usages du numérique. **Pour 2023, le coût pour la CCRV s'est élevé à 14 500 € HT.**

En 2023, plus de 70 entreprises du territoire ont été en contact avec la CCI Aisne pour des besoins divers (diagnostic, aide au recrutement, à la transmission/reprise, aux risques professionnels, au numérique, etc.) et 30 entreprises ont participé à des ateliers numériques dans les locaux de la CCRV.

Convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Hauts-de-France

En 2023, la CMA Hauts-de-France a poursuivi ses missions dans le cadre de la convention biennale conclue avec la

CCRV en 2022. Ce partenariat renforce les actions menées par la Chambre sur le territoire et développe des actions spécifiques en lien avec la stratégie de développement économique du territoire, au profit des artisans locaux. 8 actions ont été retenues parmi lesquelles : accompagner des entreprises artisanales dans leur développement, sensibiliser et anticiper sur la transmission de leur affaire, accompagner les créateurs et repreneurs d'activités artisanales ou encore former les artisans aux usages des outils numériques (suivis individuels ou ateliers collectifs). Depuis la signature en 2022, les équipes de la CMA sont entrées **en contact avec 118 entreprises artisanales, ont réalisé 80 prédiagnostics aboutissant à 49 accompagnements** dans des domaines variés : ressources humaines, commercial, numérique, ou encore développement durable.

Ce sont aussi 3 temps collectifs organisés : atelier numérique, petit déjeuner des artisans et matinale retraite et transmission d'entreprise, en partenariat avec la CCI Aisne et la CARSAT.

67 porteurs de projets ont également été accompagnés dans leur processus de création ou de reprise d'entreprise. **Pour 2023, le coût pour la CCRV s'est élevé à 9 520 € HT.**

Rencontres inter-entreprises

La CCRV organise une à deux fois par an des soirées ayant pour but de réunir les chefs d'entreprises et acteurs économiques locaux autour d'une conférence ou en format de réseautage express, afin de favoriser les échanges et synergies du tissu économique local.

La 6^{ème} édition s'est déroulée le 30 novembre à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, un mois seulement après son inauguration par le Président de la République. Plus de 120 participants ont pu profiter

de l'Auditorium, d'une mini-conférence du directeur Paul RONDIN et d'une visite guidée.

Foire-Expo Retz-en-Valois 2023

Le 3 juin 2023 s'est tenue la 3^{ème} édition de la Foire-Expo Retz-en-Valois. Plus de 80 exposants (artisans, commerçants, industriels, agriculteurs et partenaires économiques) étaient réunis à Villers-Cotterêts pour faire découvrir aux **3 000 visiteurs** les savoir-faire et productions locales. De nombreuses animations ont rythmé la journée : exposition de voitures anciennes, jeux gonflables géants, laser game, jeux concours, vélo-smoothie et concerts de l'école de musique intercommunale.



Labélisation Territoire d'Industrie et programme LEADER

La CCRV fait partie du Pôle Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Soissonnais et du Valois. À ce titre, le service a contribué au montage des candidatures au label Territoire d'Industrie, (dynamique de réindustrialisation sur le bassin Soissonnais), ainsi qu'au programme LEADER, fonds européen (financement de projets locaux) pour 2023-2027. Les 2 candidatures ont été retenues en novembre 2023.

La CCRV est « Autorité Organisatrice de la Mobilité » et notamment des transports publics sur son territoire. Depuis le 1^{er} septembre 2020, la collectivité a choisi d'élargir son offre de transport à l'ensemble de ses 54 communes et de ses habitants.

Villéo-Retzéo c'est :

► 3 lignes urbaines

- **Ligne A** : Chopin <-> Bûcherons
- **Ligne B** : Dussuchal (ou Piscine en été)
<-> François 1^{er}
- **Ligne C** : Léon Blum <-> Lycée Européen
(en période scolaire)

► 1 ligne interurbaine

- **Ligne D** : La Ferté-Milon <-> Villers-Cotterêts

► 6 services de Transport à la Demande

- TAD Villers-Cotterêts Zone 1
- TAD Villers-Cotterêts Zone 2
- TAD La Ferté-Milon
- TAD Vic-sur-Aisne Zone Nord
- TAD Vic-sur-Aisne Zone Sud
- TAD Soissons service réseau TUS
(Transport Urbain Soissonais)

Pour faciliter les déplacements, le réseau de transport Villéo-Retzéo a intensifié, en septembre 2023, son service de Transport à la Demande (TAD) sur plusieurs zones. Ainsi, les habitants des zones de Vic-sur-Aisne, de Villers-Cotterêts Zone 2 et de La Ferté-Milon peuvent utiliser les Transports à la Demande du lundi au vendredi afin de se rendre vers le pôle de services et commerces le plus proche.

Fréquentation du réseau

	Nombre de passagers sur l'ensemble du réseau Villéo-Retzéo	Nombre de passagers Transport à la Demande Retzéo	Nombre de passagers sur le réseau urbain Villéo	Nombre de passagers sur les retours garantis SNCF ¹
2021	75 537 + 6 354 (TAD Soissons)	7 348 + 6 354 (TAD Soissons)	64 304	3 885
2022	83 808 + 7 141 (TAD Soissons)	9 280 + 7 141 (TAD Soissons)	70 828	3 700
2023	90 751 + 10 113 (TAD Soissons)	11 308 + 10 113 (TAD Soissons)	76 956	2 487

¹ Ce service permet aux utilisateurs SNCF d'arriver à l'heure le matin pour prendre leur train. Le retour est également garanti pour les départs en gare de 18h25 et 19h25. Il suffit de réserver la veille.

Valoriser le réseau auprès de la cible sénior



Depuis 2022, la CCRV travaille sur la mise en place d'ateliers de mobilité à destination des habitants seniors du territoire. Cette action a permis

ainsi d'orienter, en 2023, la stratégie marketing sur la reconquête d'une clientèle particulièrement affectée par la pandémie de COVID-19. En partenariat avec l'EHPAD François 1^{er} et le CCAS de Villers-Cotterêts, des ateliers de mobilité ont ainsi été proposés. Objectifs : lever les freins à l'utilisation des transports en commun et favoriser l'autonomie sur Retz-en-Valois.

Amélioration des horaires TAD et actualisation des supports d'informations

Dans un souci d'amélioration de la mobilité des habitants du territoire, les jours de fonctionnement de TAD ont évolué pour certaines zones depuis le 1^{er} septembre 2023. Dans une volonté de répondre aux normes d'accessibilité et aux besoins spécifiques des utilisateurs, notamment des seniors, le guide horaire a évolué vers un format A5 pour gagner en lisibilité. La rédaction a également été retravaillée notamment pour rendre les informations relatives au TAD plus compréhensibles. Les affichages aux arrêts ont aussi été revus pour l'ensemble du réseau, garantissant une présentation claire et cohérente des horaires en continuité avec le guide.



Promotion du réseau

Dans le cadre de la promotion du réseau Villéo-Retzéo, plusieurs initiatives ont été prises pour faire connaître ses services. Deux stands ont été mis en place : le premier lors de la 3^e édition de la Foire-Expo Retz-en-Valois, le samedi 3 juin 2023, pour informer les visiteurs sur les possibilités de déplacement offertes par le réseau et le deuxième, le samedi 13 octobre, lors des portes ouvertes de la France services à Vic-sur-Aisne, pour présenter les avantages et les modalités d'utilisation notamment du service de transport à la demande de la zone de Vic-sur-Aisne.

Services à la population

AGENTS

2



France services

Deux guichets France services sont actifs sur le territoire : à Vic-sur-Aisne et à Villers-Cotterêts. Ils sont gérés et animés par la Communauté de Communes Retz-en-Valois, et l'État apporte une aide financière à la mobilisation des moyens humains.

France services : pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

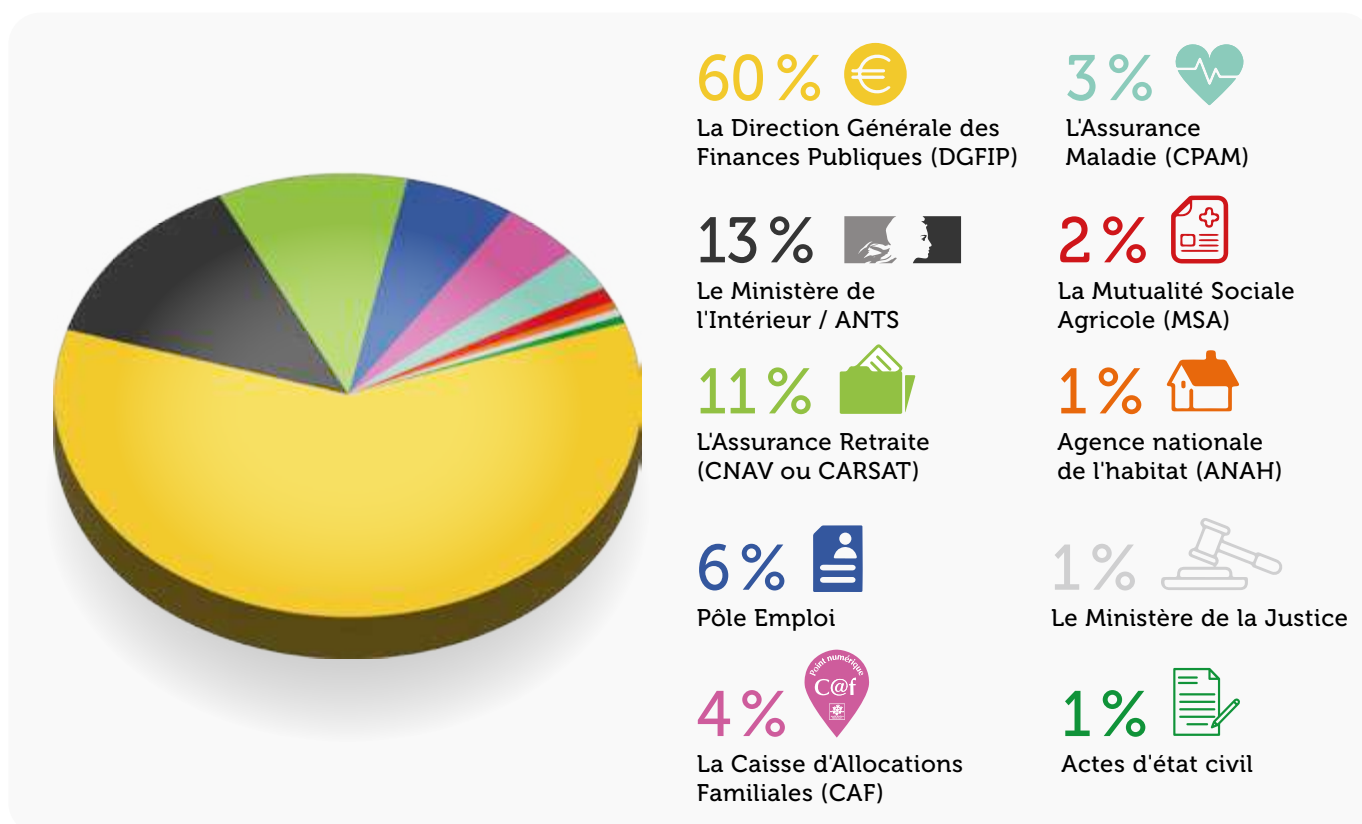
Dans chaque guichet, il est possible de solliciter les neufs services de l'État ou ses partenaires :

- La Direction générale des finances publiques (DGFiP)
- L'agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- Point-Justice
- La Poste
- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- Pôle emploi
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA)

Le panel des démarches administratives proposées au sein des France services est élargi ! Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre des France services les démarches relatives au **chèque énergie**. Depuis janvier 2024, les conseillers **participent également à l'information des usagers sur ce dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz**, à l'accompagnement dans son utilisation, et à l'orientation si besoin, vers une assistance dédiée.

Répartition des accompagnements par partenaire national

En 2023 les Frances services Retz-en Valois ont traité **7 797 demandes**, soit une augmentation de 35 %, réparties comme suit :



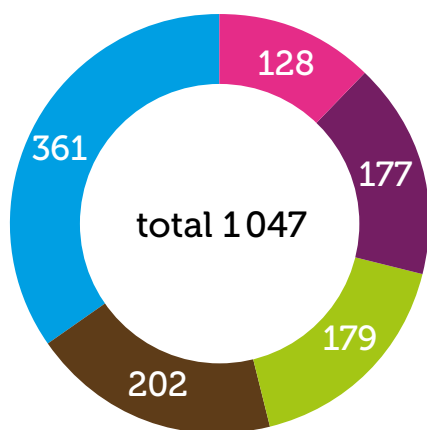
Nous constatons une augmentation de 31% des demande DGFiP par rapport à l'année 2022, qui s'explique par la déclaration des biens immobiliers qui est venue s'ajouter à la campagne des impôts.

France services Vic-Sur-Aisne

Un audit diligenté par la préfecture de l'Aisne a eu lieu en octobre 2023. Il a permis au guichet de Vic-sur-Aisne de conserver son label national « France services », garantissant son niveau de qualité de services.

Cette visite a souligné la qualité des prestations, permettant un renouvellement du label avec un avis très favorable.

TOP 5 Répartition des accompagnements par partenaire national (par nombre de demandes)



- Partenaire Local (Unité territoriale d'action sociale, la Région)
- Pôle Emploi
- Le Ministère de l'Intérieur / ANTS (CNI, passeport, certificat d'immatriculation, permis de conduire)
- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- L'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT)

France services

Une question à propos de vos impôts ?

France services vous répond !

Secteur Retz-en-Valois

Guichet de VILLERS-COTTERÊTS du lundi au vendredi 8h-12h30 / 13h30-18h 03 23 55 98 98 franceservices-villers@retzenvalois.fr 8 rue Alexandre Dumas	Guichet de VIC-SUR-AISNE du lundi au jeudi 9h-12h / 14h-17h 03 23 55 46 54 franceservices@retzenvalois.fr 2 et 4 rue Saint-Christophe
--	---

Accueil
Informations et orientation

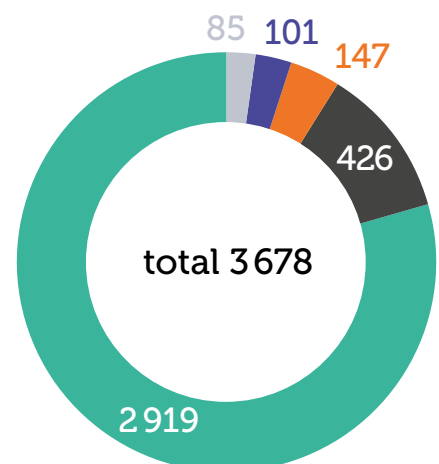
Accompagnement
dans vos démarches administratives

Mise à disposition
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

France services Villers-Cotterêts

TOP 5 Répartition des accompagnements par partenaire national (par nombre de demandes)

- Pôle Emploi
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- L'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT)
- Le Ministère de l'Intérieur / ANTS (CNI Passeport, certificat d'immatriculation, permis de conduire)
- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)



Enfance - Jeunesse

AGENTS

2



Service Enfance - Jeunesse

Le déploiement de la Convention Territoriale Globale (CTG) :

Dans le cadre de la CTG, la Communauté de Communes développe de nouveaux partenariats dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, de l'habitat, du handicap et du numérique. À travers son service enfance-jeunesse, elle propose un panel d'activités et de projets en direction des jeunes et des familles du territoire.

Animations variées au profit de la jeunesse :

En 2023, plusieurs jeunes de **8 à 15 ans** ont bénéficié d'un programme d'activités diversifié :

• Sorties « loisirs-jeunes » :

2 plannings semestriels ont été proposés en tenant compte des besoins et des attentes des jeunes et en complémentarité des activités des ALSH¹ communaux. Sur l'année, le service a accueilli **171 enfants** répartis comme suit :

- **47%** sur le secteur de Vic-sur-Aisne et Nord du territoire
- **38%** sur Villers-Cotterêts et alentours
- **8%** sur La Ferté-Milon et alentours
- **7%** hors territoire.



• Séjours « à la montagne et à la mer » :

- 20 jeunes en Savoie

Un séjour pour 20 jeunes à la montagne en « Premières Glisses » a été proposé du 11 au 18 février 2023. Lors de ce séjour les participants ont découvert les activités de montagne (ski, chiens de traîneau, luge, randonnée en raquettes, visite d'une chèvrerie, découverte des monuments du village, ski de fond...). Ils ont aussi profité du beau panorama de la station de ski.



- 40 jeunes près de la côte d'Opale

À Samer, 2 séjours ont permis aux voyageurs de découvrir de nombreux sites : la ville du Touquet, le Cap Gris Nez, le Boulonnais... Ils ont profité également de plusieurs animations à Bagatelle, journée à l'acrobranche, après-midi au complexe aquatique d'Hélicéa et journée au parc Nausicaá.

La majorité des participants, **58%**, provenait de Villers-Cotterêts et alentours ; **37%** de Vic-sur-Aisne et Nord du territoire et **5%** de La Ferté-Milon et alentours.

• Sorties « familles » :

Chaque année, le service enfance-jeunesse organise une ou plusieurs sorties en famille. En 2023, une sortie au parc Saint-Paul a été proposée. **Sept familles** ont pu en bénéficier, soit **29 personnes inscrites**.

• Financement pour l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) :

La Communauté de Communes peut apporter une aide financière aux jeunes de son territoire qui s'engagent dans une formation dans le domaine de l'animation. Cette aide peut atteindre jusqu'à 200 € pour le BAFA et le BAFD, et 100 € pour le perfectionnement, sous réserve de l'enveloppe budgétaire allouée. La demande doit être faite auprès du service enfance-jeunesse.

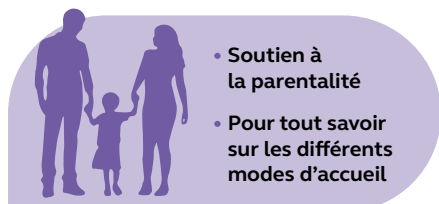
En 2023, **12 jeunes** ont bénéficié de cette aide, soit une enveloppe de **2 000 €**. Le service enfance-jeunesse a également accompagné les bénéficiaires dans la recherche d'autres financements, de centre de formation...

¹ Accueil de loisirs sans hébergement



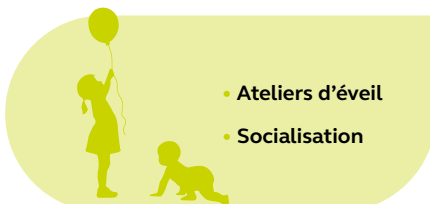
Le Relais Petite Enfance

Dans ce lieu coloré et joyeux, on trouve toute l'année des animations et informations gratuites en faveur d'une éducation bienveillante pour les jeunes enfants et les adultes qui les accompagnent.



- Soutien à la parentalité
- Pour tout savoir sur les différents modes d'accueil

Futurs parents



- Ateliers d'éveil
- Socialisation

Jeunes enfants 0 à 6 ans



- Soutien professionnel
- Informations et accompagnement administratif

Assistants maternels Garde à domicile

Matinées intergénérationnelles

Depuis 2022, le Relais Petite Enfance (RPE) organise des rencontres intergénérationnelles en partenariat avec la Résidence de l'Ourcq à La Ferté-Milon. À l'automne 2023, cette expérience enrichissante humainement a encouragé les équipes à étendre ces rencontres à l'EHPAD du Grand Bosquet à Villers-Cotterêts.

Sortie estivale

Chaque été, le RPE propose une journée « hors les murs », pour clôturer l'année scolaire et partager de nouvelles découvertes. En 2023, 16 assistantes maternelles et 38 enfants se sont rendus à la Réserve Exotique de Blérancourt pour observer les primates. Grâce à une visite adaptée aux tout-petits, ils ont ensuite parcouru les collections du Musée Franco-Américain.



Spectacle de Noël

Immergés dans un décor féérique, petits et grands sont partis à la recherche du Père Noël. Un spectacle de la compagnie « Autan de l'hêtre » offert par la CCRV aux assistants maternels, enfants et parents. Une centaine d'enfants accompagnés de 42 adultes ont profité des 3 représentations données à Villers-Cotterêts et Montigny-Lengrain.



Portes ouvertes France services

À l'occasion des portes ouvertes du guichet France services de Vic-sur-Aisne en octobre 2023, le RPE a proposé deux tables rondes sur la thématique du sommeil chez l'enfant. Les parents avaient la possibilité de confier leur enfant aux professionnelles du RPE pour assister à ces temps d'échanges et d'informations.

L'accueil des jeunes enfants sur la CCRV



- 9 structures d'accueil collectif privées ou publiques, soit 120 places



- 202 assistants maternels soit 700 places d'accueil



- 257 ateliers d'éveil organisés par le RPE
- 2 068 participations d'enfants
- 819 participations de familles
- 1 015 participations d'assistants maternels



Les deux chantiers d'insertion « restauration du petit patrimoine » et « aménagement des sentiers de randonnée » sont intervenus sur l'ensemble du territoire et ont permis l'accompagnement du public accueilli dans la perspective d'un retour à l'emploi. Ainsi, en 2023, la Communauté de Communes Retz-en-valois a accueilli sur ses chantiers d'insertion 18 salariés dont 12 bénéficiaires du RSA.

Grâce à l'accompagnement mis en place, les chantiers ont permis :

- **1 CDD évolutif** vers la fonction publique au sein de la déchèterie
- **1 création d'entreprise** dans le domaine du bâtiment dont le siège est à Villers-Cotterêts
- **1 CDI en tant qu'agent d'entretien du bâtiment** au sein du centre Henri Vincent à Villers-Cotterêts
- **3 salariés** ont cumulé d'autres contrats parallèlement au chantier
- **11 PMSMP** (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ont permis de découvrir des secteurs d'activités ou d'initier des démarches de recrutement.
- **1 VAE** du titre professionnel Maçon Bâti ancien.

En 2023 les chantiers ont œuvré sur les travaux suivants :

- Entretien des sentiers de randonnée référencés par les communes
- Entretien de la voie verte et de différents sites (Bois Bertrand, tour Mangin, ...)
- Restauration de la salle de la mairie et d'un puit à Vézaponin
- Restauration d'un hall d'entrée et d'une cuisine à la mairie de Troësnes
- Restauration d'une salle de motricité à Retheuil
- Restauration d'une salle des fêtes à Faverolles
- Restauration d'un presbytère à Morsain
- Restauration des sanitaires du tennis de Vic-sur-Aisne
- Restauration de 5 calvaires à Saint-Christophe-à-Berry
- Restauration d'un mur à la mairie de Bieuxy
- Restauration d'un calvaire et d'un monument aux morts à Vassens
- Restauration d'un lavoir à Vivières
- Restauration de la tour de l'horloge à Marizy-Sainte-Geneviève
- Restauration de la salle des associations à Ambleny



Entretien de la voie verte



Tour de Marizy-Sainte-Geneviève avant / après



Salle des fêtes de Faverolles avant / après



Natura 2000



Le Massif forestier de Retz est un site classé en zone spéciale de conservation sur 848 hectares divisés en 3 entités : le **Bois Hariez, le Chapeau des Cordeliers et le Bois de Hautwison**. En 2023, la réalisation d'actions s'est poursuivie afin de répondre au Document d'Objectifs (DOCOB) du site :

- **Organisation de 2 sorties nature à destination du grand public** (Découverte de la flore des sous-bois et des chauves-souris à la Maison Forestière du Bois Hariez)
- **Actions pédagogiques auprès de l'école de Dampleux**
- **Amélioration des connaissances :**
 - recherche du Dicrane vert (mousse très rare) dans les parcelles favorables
 - recensement des coléoptères saproxyliques (qui se nourrissent de bois mort)
 - recherche de la Barbastelle d'Europe et du Murin de Bechstein (espèces de chauve-souris)
- **Surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes**
- **Restauration d'écosystème :**
 - création ou réhabilitation de mares et dépressions
 - rétablissement d'une lande à callune

L'ensemble de ces actions est détaillé dans la lettre d'information annuelle (Lettre d'information n°8) disponible en ligne (🌐 téléchargeable sur le site de la CCRV, rubrique : **Sortir et découvrir > Biodiversité > Natura 2000**)

Atlas de la Biodiversité Communale

En 2021, la CCRV a lancé son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de connaître, de préserver et de valoriser le patrimoine naturel du territoire. Après une première phase de recueil de données existantes et d'inventaires complémentaires sur la faune et la flore en 2022, les actions se sont poursuivies en 2023 :

- **Réalisation d'une synthèse des connaissances acquises**
- **Définition des enjeux de biodiversité** sur le territoire à travers une cartographie
- **Proposition d'un plan d'actions**
- **Comité de pilotage** le 29 septembre 2023
- **Réunion publique** afin de présenter les résultats de l'ABC
- **Conférence des maires sur les bienfaits de la gestion différenciée**
- **Réalisation d'une animation grand public sur les libellules**
- **10 ateliers sur les oiseaux des jardins** ont été réalisés durant l'hiver auprès des scolaires du territoire (213 enfants sensibilisés)
- **Réalisation de différents supports de communication pour mettre en avant les actions menées :**
 - rédaction d'articles dans le journal intercommunal
 - publications Facebook
 - réalisation d'affiches (réunion publique, sortie grand public)





Conseil en séjours

L'office de tourisme situé à Villers-Cotterêts est ouvert **6/7 jours** et le Bureau d'informations touristiques à Berny-Rivière, 5/7 jours d'avril à octobre.

- **7 631 demandes traitées** (mails, téléphone, courrier, web et réseaux sociaux) : **+29,45%** de taux d'évolution par rapport à 2022 (effet d'ouverture de la Cité internationale de la langue française : +170,69% en novembre et décembre)
- **14 518 visiteurs accueillis** au total (à l'office et sur les salons) : **+46,01%** (+228,68% en novembre et décembre) dont 12 345 personnes à l'office de tourisme.
- **Croissance de la proportion de visiteurs en provenance d'IDF**

	2022	2023	nov./déc. 2023
HDF	76%	68%	76%
IDF	16%	21%	32%

- **Présence de l'office « Hors les murs »** : salon Tourissima Lille, salon des vacances Bruxelles, SMT Paris, Tendance nature Reims, Séniorèva Lille, Fête du Château de Villers-Cotterêts, Floralys et Terroir à Crépy-en-Valois
- Tour Mangin : **36 497 passages** relevés en 2023

Commercialisation

- **Boutique : +57,4%** (4 152,75 € de chiffre d'affaires)
 - **Service groupes : +99,17%**
(52 931,18€ de chiffre d'affaires)
100 groupes - 3258 visiteurs (soit 33 208,69 € de retombées économiques pour nos partenaires)
Dont scolaires : **+48,12%** (13 646,90€ de chiffre d'affaires)
48 groupes : **1 845 élèves** (3 993,66€ de retombées)
 - **Billetterie : +25,49%** (3 699,50€ de chiffre d'affaires)
26 visites - 393 billets (dont 3 141,50€ liées aux découvertes originales)
- +88,99% de CA global (60 787,43€)**



Communication

- **Print** : programme des sorties, carte touristique, programme des Journées européennes du patrimoine
- **Médias** : 15 sollicitations presse en 2023 (7 en 2022)
- **Base de données régionale** : 160 offres et 260 évènements exploités à l'accueil des offices, sur le web ou sur des applications.
- **Site internet de l'office** : (nouveau site web depuis le 15 octobre)
66 884 sessions ouvertes : +33% dont près de la moitié (27 590) depuis l'ouverture de la Cité internationale de la langue française

TOP des pages consultées :

- 22.1% : Où manger
- 13.8% : Lieux de visite
- 11.7% : Où dormir

- **Page Facebook** : 150 publications environ, 2 400 j'aime

Développement touristique

Typologie de partenaires accompagnés : 10 hébergeurs, 1 restaurateur, 1 site de visites, 7 institutionnels (CCI, ONF, PETR, ...), 5 associations (AREA, festival, ...)

- Mailings sur les actualités à destination des partenaires
- Mise à jour des offres Esprit Hauts-de-France

Champs d'intervention de l'office de tourisme

Ingénierie	6
Demande de subventions	1
Administration Hébergements/Restaurants	6
Marketing de l'offre	9
Communication	4
Commercialisation	6
Classement	5
Taxe de séjour	3
Mise en relation	6
Nombre total d'accompagnements	46

Taxe de séjour

- 246 665 nuitées déclarées pour 225 476,09 € dont 22 547,61 € reversés au Département



Équipements & actions culturels et sportifs

AGENTS

24



École de Musique intercommunale et actions culturelles

Au cours de l'année 2023, l'Ecole de Musique Intercommunale (EMI) Retz-en-Valois a poursuivi sa mission d'apprentissage de la musique au plus grand nombre sur tout le territoire de la Communauté de Communes, grâce à ses 2 sites : Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne.

Après l'ouverture d'une classe CHAM¹ en 2021, la collectivité a noué un nouveau partenariat avec l'Éducation Nationale en signant une nouvelle convention dans le cadre du projet NEFLE (Notre Ecole Faisons-La Ensemble) de l'école de la Haute-Borne. À la rentrée de septembre 2023, l'école totalisait 336 élèves, âgés de 3 à 76 ans, dont 38 élèves hors du territoire.



Disciplines enseignées

• Instruments :

Clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, alto, contrebasse, violon, violoncelle, clavier, cor, cornet, euphonium, trombone, tuba, percussions, batterie, tambour, guitare, piano.

• Ateliers :

Musiques actuelles, blues, jazz.

• Pratiques collectives :

Orchestre symphonique, orchestre symphonique junior, orchestre d'harmonie

• Formation Musicale (FM) :

Jardin musical (1 et 2), éveil, initiation, cycles I et II, adultes.

• Chant :

Techniques vocales, chorales.

• Module :

Yoga du son

Effectifs par disciplines

Instruments

Alto	13	Percussions	20
Batterie	5	Piano	47
Chant	11	Saxophone	14
Clarinette	7	Tambour	4
Contrebasse	8	Trombone	5
Cor	4	Trompette	16
Flûte à bec	10	Tuba	5
Flûte traversière	18	Violon	36
Guitare	27	Violoncelle	10

Pratiques collectives

Orchestre Harmonie Junior	15
Orchestre Harmonie Cycle II	25
Orchestre à Cordes	24
Orchestre Symphonique	44
Chorales d'enfants	39
Atelier Jazz / Ateliers Musiques Actuelles	24

Concerts, événements, actions pédagogiques

Sensibilisations auprès des élèves du territoire :

- 16 juin : Alto, violon, violoncelle auprès des écoles de Saint-Christophe-à-Berry (50 élèves) et Berny-Rivière (50 élèves).
- 26 juin : Alto à l'école de la Haute-Borne à Villers-Cotterêts (100 élèves).

Concerts des professeurs, Master Class & Accroche Notes :

- 4 février : Master class de cuivres.
- 10 février : Spectacle de la classe de chant *Dansons à l'opérette*.
- 10 mars : Accroche Notes *Classes d'orchestres* de l'EMI.
- 1^{er} avril : Spectacle des classes de chorales de l'EMI, *Les musiciens de Brême*.
- 10 juin : Audition des classes de violons Musiques Romantiques.
- 16 juin : Concert Quatuor de Retz, église de Saint-Christophe-à-Berry.

- 21 juin : Fête de la Musique- Prestations des élèves.
- 23 et 30 juin : Concerts des groupes de Musiques Actuelles à Villers-Cotterêts.
- 1^{er} juillet et 9 septembre : Portes Ouvertes de l'EMI à Villers-Cotterêts et à Vic-sur-Aisne.

- 16 septembre : Journées européennes du patrimoine, prestation de Batucada à Puisseux-en-Retz.
- 23 novembre : Master Class Interprétation de la musique de tango.
- 13 décembre : *Accroche Notes de Noël*



¹Classe à Horaires Aménagés en Musique

Équipements et actions culturels et sportifs

Concerts en partenariat avec l'ADAMA

Une convention lie l'ADAMA (Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne) et la CCRV pour l'organisation de concerts. En 2023, la collectivité a apporté son soutien financier, technique et logistique pour le concert à La Ferté-Milon en mai et le concert symphonique du 19 décembre : *Parcours Symphonique*, Orchestre de Picardie, Villers-Cotterêts.

Actions transversales sollicitant les acteurs associatifs et culturels du territoire :

- **13 mai** : prestations des ensembles de tambours et flûtes à bec à la Fête du Château de Villers-Cotterêts
- **3 juin** : prestation de l'orchestre symphonique, des ensembles de violons, flûtes traversières, altos, tambours, flûtes à bec et groupes de Musiques Actuelles à la Foire-Expo Retz-en-Valois
- **8 décembre** : Prestation des chorales d'enfants de l'EMI à l'inauguration du Marché de Noël de Villers-Cotterêts.

Prévention auditive

Intervention de l'association « Audition solidarité » auprès des élèves et professeurs de l'EMI pour une information sur la prévention auditive et les dangers du son.

Actions culturelles

La CCRV a poursuivi son offre culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire.

- **4 février** : Concert *Brassage Brass Band* à Villers-Cotterêts
- **6 octobre** : *Mademoiselle Claudel* à Vic-sur-Aisne.
- **2 décembre** : Conférence Aquilon, *Village de Lagny-sur-Automne sous la Révolution* à Haramont
- **10 décembre** : Conférence Aquilon, *Parcs et jardins du Valois sous l'Ancien Régime* à Faverolles



Classes CHAM

Depuis septembre 2021, une classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés en Musique) a ouvert au collège François 1^{er} à Villers-Cotterêts. Cette ouverture résulte de la signature d'une convention de partenariat entre le collège et la CCRV et permet aux élèves très motivés de suivre un enseignement musical de qualité et une scolarité respectueuse des programmes de l'éducation nationale. Les heures d'enseignement général sont assurées par le collège. L'enseignement artistique se partage entre le collège et l'école de musique.

Répartition hebdomadaire des enseignements musicaux

COLLÈGE	
Éducation musicale	
Éducation musicale CHAM	1 heure
Chant choral	

À la rentrée de septembre 2023, l'effectif était de 34 élèves, répartis comme suit : 12 élèves en 6^{ème} et 10 en 5^{ème} et 12 en 4^{ème}

ÉCOLE DE MUSIQUE	
Formation musicale	1 heure
Pratique instrumentale individuelle	30 min. à 1 heure
Pratique collective (orchestre)	1 heure

Disciplines & Effectifs

Alto	1
Clarinette	2
Cor	1
Flûte à bec	5
Flûte traversière	8
Guitare	1
Percussions	7
Piano	3
Trombone	1
Trompette	2
Violon	1
Pratique collective (6 ^{ème} - 5 ^{ème}) Orchestre percussions	15
Pratique collective (6 ^{ème} - 5 ^{ème}) Musique de Chambre	7
Pratique collective (4 ^{ème}) Orchestre	12

Calendrier CHAM :

- **10 au 23 janvier** : Présentation de la classe CHAM aux élèves de CM2 du secteur.
- **7 février** : Concert des CHAM au collège François 1^{er}.
- **4 mars** : Prestations des CHAM lors des portes ouvertes du collège François 1^{er}.
- **Du 6 au 10 mars** : Échange chorale avec un établissement scolaire de Lérida en Espagne
- **27 mars** : Commission d'admissibilité pour les nouveaux CHAM.
- **13 mai** : Prestations des CHAM à la fête du Château de Villers-Cotterêts
- **2 juin** : Participation du groupe instrumental et de la chorale au spectacle du collège à la salle Demoustier.
- **3 juillet** : Concert de fin d'année scolaire à destination des parents d'élèves CHAM.

Projet NEFLE

Né à l'initiative de l'école de la Haute-Borne et du collège François 1^{er} à Villers-Cotterêts, le projet NEFLE a pour objectif d'ouvrir les élèves de cycle 3 (CM1 / CM2 et 6^{ème}) au monde musical. Il a démarré en septembre 2023 en partenariat avec la CCRV.

L'idée est de faire le lien entre la fin du primaire et le collège à travers une pratique artistique, et de susciter ainsi des vocations pour la CHAM en 6^{ème}. Les élèves des deux établissements impliqués dans ce projet se produiront conjointement dans un spectacle. Les élèves CHAM travailleront la partie instrumentale avec leurs professeurs de l'EMI. La chorale du collège répètera la partie vocale sous la direction de Sandrine Leclerc, professeur d'éducation artistique à François 1^{er}. Pour travailler la partie vocale avec les CM1/CM2, la Communauté de Communes propose les services de l'intervenante en milieu scolaire sur le territoire de Retz-en-Valois.

Le partenariat signé avec l'Éducation Nationale dans le cadre de ce projet stipule la mise à disposition de 2h par semaine de l'intervenante pendant les 3 ans du projet.



Interventions musicales en milieu scolaire et EHPAD

En 2023, la dumiste¹ au sein de l'École de Musique intercommunale est intervenue dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire afin de sensibiliser les enfants à la musique.

Ambleny	CP – CE1 – CE2
Berny-Rivière	CE1 – CE2 – CM1 – CM2
Chézy-en-Orxois*	CE1 – CE2
Dammard	GS de maternelle – CP
La Ferté-Milon	CP – CE1 – CE2 – CM1
Largny-sur-Automne	GS de maternelle – CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2
Morsain	GS de maternelle – CP – CE1 – CE2 – CM1
Osly-Courtil**	GS de maternelle – CP – CE1 – CE2
Pernant	PS/MS/GS de maternelle – CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2
Puiseux-en-Retz	CE2 – CM1 – CM2
Ressons-le-Long	CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2
Saint-Christophe-à-Berry	GS de maternelle – CP
Taillefontaine	CE1 – CE2 – CM1 – CM2
Vic-sur-Aisne	GS de maternelle – CP CE1 – CE2
Villers-Cotterêts	Demoustier : CP et CE Haute-Borne Cycle 3 (CM1-CM2) dans le cadre du projet NEFLE Léo Lagrange CE2 – CM1 Moncond'huy CP – CE2
Vivières	GS de maternelle – CP – CE1

Elle a poursuivi ses interventions dans les écoles maternelles et élémentaires de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, des petites sections de maternelle au CM2, afin de sensibiliser les enfants à la musique.

Tout au long de l'année 2023, des ateliers thérapeutiques hebdomadaires ont également été menés au sein de l'EHPAD « Grand Bosquet » à Villers-Cotterêts. Au total 11 résidents ont pu bénéficier de ces interventions.

*regroupement scolaire avec Dammard

** regroupement scolaire avec Fontenoy



Piscine intercommunale

Dans un contexte économique compliqué, la Communauté de Communes a décidé pour l'été 2023 de n'utiliser qu'un seul bassin du 15 juin au 31 août. Seul le bassin extérieur a été ouvert, le bassin intérieur étant « en sommeil » pour 2 mois et demi. Cette démarche de maîtrise des dépenses publiques a permis une économie de 30 000 euros de dépenses de fonctionnement (eau, électricité, gaz et personnels) tout en garantissant aux administrés un accès au bassin plein air.

Le service est composé de 8 agents :

- 4 ETAPS² dont le responsable de l'établissement
- 4 agents d'entretien et d'accueil

La piscine intercommunale accueille 3 types de publics :

- **les scolaires** qui représentent 1/3 du public fréquentant la piscine avec 13 368 élèves accueillis (écoles de la CCRV, écoles extérieures, collèges et lycées)
- **les associations sportives** ont amené 5 448 nageurs (Cercle des nageurs cotteréziens : 3 412 ; Subaquatique club cotteréziens : 745 et Gymnaste cotterézien : 1 291).
- **public individuel** recherchant le bien-être, la détente, l'entretien ou la performance sportive : l'essentiel des personnes venant à la piscine. Ils étaient 16 660 en 2023 répartis :
 - 268 leçons de natation en groupe
 - 315 leçons de natation individuelle
 - 770 cours d'aqua-training
 - 15 307 entrées pour la pratique libre

Au total, la piscine a comptabilisé 35 476 entrées en 2023, soit une augmentation de la fréquentation de 24% par rapport à 2022.

La piscine propose des cours d'aqua-training. Plus exigeant que l'aquagym, ce sport aquatique est idéal pour améliorer sa condition physique et prendre soin de son corps. Pendant la séance, qui dure 45 minutes, les sports aquatiques se succèdent afin de faire travailler l'ensemble des muscles du corps.



¹Personne disposant du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant

²Éducateur territorial des activités physiques et sportives



Interventions sportives en milieu scolaire

Chaque année, un éducateur sportif de la CCRV intervient dans les établissements scolaires afin de favoriser la pratique du sport chez les plus jeunes. En 2022, les interventions ont concerné 29 classes allant du CP au CM2, dans les communes d'Ambleny, Berny-Rivière, Chézy-en-Orxois (regroupement scolaire avec Dammard), Cœuvres-et-Valsery, Dampleux, Fontenoy, La Ferté-Milon, Lagny-sur-Automne, Longpont, Morsain, Puiseux-en-Retz, Ressons-le-Long, Taillefontaine et Vic-sur-Aisne.

- **Courses de vitesse** : jeux sur 30m sans obstacles, 30m avec haies, courses en relais sur circuit ou navette.
- **Floorball** : sport collectif qui se joue avec une crosse, une petite balle percée et 2 buts.
- **Gymnastique** : sauts avec tremplin sur matelas, évolution sur poutre basse, enchaînement acrobatique au sol.
- **Acrosport** : activité gymnique collective qui consiste à composer un enchaînement de figures corporelles.
- **Jeux de lutte** : principalement au sol avec des jeux d'opposition, de préhension, d'équilibres/déséquilibres.
- **Kendo** : escrime Japonaise adaptée pour l'école. Pratiquée avec les rituels du kendo et avec des armes en mousse : kodachi et katana.
- **Escrime sportive** : jeux de combat avec sabres en plastique, casques et vestes. Le sabre permet de toucher l'adversaire avec la pointe ou le tranchant de la lame uniquement au-dessus de la ceinture.
- **Les lancers** : jeux avec des javelots, des disques, des anneaux, des poids, des balles sur différentes cibles.
- **Jeux de balles et ballons** : jeux collectifs et individuels avec différentes balles et ballons.
- **Jeux de parachutes coopératifs** : jeux qui consistent à réaliser collectivement des figures avec des grandes toiles semblables à des parachutes et avec ou sans balle.
- **Quidditch** : sport collectif adapté de l'univers d'Harry Potter qui se joue à cheval sur un balai (ou canne) avec des ballons qui ont des fonctions différentes et 6 buts/ronds.



	3 janv. au 10 fév.	27 fév. au 14 avr.	2 mai au 7 juil.	1 ^{er} sept. au 20 oct.	6 nov. au 22 déc.
Courses de vitesse, relais et obstacles	2 classes		2 classes	5 classes	
Floorball		4 classes			
Gymnastique	4 classes	2 classes			16 classes
Acrosport	9 classes	2 classes			
Jeux de lutte		2 classes			
Kendo		3 classes			
Escrime sportive	1 classe	1 classe			
Les lancers				6 classes	
Jeux de balles et ballons			2 classes		
Parachutes coopératifs		2 classes	7 classes	1 classe	
Orientation			1 classe		
Quidditch				2 classes	
Handball			4 classes		

Total d'interventions en 2023 : 550 sur 15 communes du territoire

Manifestation sportive

La Rando-Cyclo



La randonnée organisée par le Cyclo-Club de Villers-Cotterêts avec le soutien de la CCRV a eu lieu le dimanche 21 mai 2023. La Communauté de Communes étant labellisée « Terre de Jeux », l'évènement était cette année proposé dans ce cadre.

Le parcours de l'édition 2023 a traversé 52 communes, dont 49 sur le territoire de Retz-en-Valois.

Étaient proposés : 3 circuits route (30, 65 et 97 km), 1 circuit VTT (38km) proposés pour la 1^{ère} fois avec traces GPS) et 1 circuit pédestre (8km).

Cette 20^{ème} édition a rassemblé 134 personnes.



Communauté de Communes

9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 Villers-Cotterêts Cedex
03 23 96 13 01

www.cc-retz-en-valois.fr



@CCretzenvalois



CC Retz-en-Valois- 02600

• **Antenne de la Communauté de Communes Retz-en-Valois**

• **France services - Guichet de Vic-sur-Aisne**

2 et 4 rue Saint-Christophe
02290 VIC-SUR-AISNE
03 23 55 46 54

• **École de Musique Intercommunale**

11 place de l'école
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 52 30

• **France services - Guichet de Villers-Cotterêts**

8 rue Alexandre Dumas
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 55 98 98

• **Office de tourisme Intercommunal**

6 place Aristide Briand
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 55 10

• **Piscine Intercommunale**

• **Relais Petite Enfance (RPE)**

Rue Alfred Juneaux
02600 VILLERS-COTTERÊTS
Piscine : 03 23 72 52 27
RPE : 03 23 96 61 30

• **Pôle Aménagement du Territoire**

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 61 25

• **Services techniques**

Impasse du Chênois
02600 VILLERS-COTTERÊTS
03 23 96 99 84